

Conseil de l'Europe:

Recommandation Rec(2001)15 relative à

l'enseignement de l'histoire en

Europe au XXI^e siècle

(adoptée par le Comité des Ministres, le 31 octobre 2001)

Le Comité des Ministres,

(...) Rappelant les Sommets de Vienne (1993) et de Strasbourg (1997) au cours desquels les chefs d'État et de gouvernement des États membres du Conseil de l'Europe (...) ont exprimé le besoin d'un renforcement de la compréhension mutuelle et de la confiance entre les peuples, en particulier par le biais d'un programme d'enseignement de l'histoire visant à éliminer les préjugés et mettant en évidence les influences mutuelles positives entre différents pays, religions et idées, dans le développement historique de l'Europe; (...)

Vu la Recommandation n° R (98) 5 du Comité des Ministres aux États membres relative à la pédagogie du patrimoine, dans laquelle les Ministres affirment que les actions de pédagogie du patrimoine sont un moyen privilégié de donner un sens à l'avenir par une meilleure compréhension du passé; (...)

Recommande aux gouvernements des États membres dans le respect de leurs structures constitutionnelles, des situations nationales ou locales et de leur système éducatif :

- de s'inspirer des principes énoncés dans l'annexe à la présente recommandation dans le cadre des réformes de l'enseignement de l'histoire en cours ou à venir et des réformes de la formation des enseignants d'histoire; (...)
- de poursuivre, selon des modalités à définir, des activités dans le domaine de l'enseignement de l'histoire afin de renforcer des relations de confiance et de tolérance au sein des et entre les États, et de faire face aux défis du XXI^e siècle;
- d'utiliser également, de façon intégrée, d'autres projets du Conseil de l'Europe, en particulier celui sur "L'éducation à la citoyenneté démocratique" et les travaux réalisés dans le domaine du patrimoine culturel (...).

Annexe à la Recommandation Rec(2001)

1. Objectifs de l'enseignement de l'histoire au XXI^e siècle

L'enseignement de l'histoire dans une Europe démocratique devrait:

- occuper une place essentielle pour la formation d'un citoyen responsable et actif et pour le développement du respect de toute sorte de différences, respect fondé sur une compréhension de l'identité nationale et des principes de tolérance;
- être un facteur décisif de réconciliation, de reconnaissance, de compréhension et de confiance mutuelle entre les peuples ;
- jouer un rôle essentiel dans la promotion de valeurs fondamentales telles que la tolérance, la compréhension mutuelle, les droits de l'homme et la démocratie ;
- constituer l'un des éléments fondamentaux d'une construction européenne librement consentie, basée sur un patrimoine historique et culturel commun, enrichi de ses diversités, même dans ses aspects conflictuels et parfois dramatiques ;
- s'inscrire dans une politique éducative qui participe étroitement au développement et à l'évolution des jeunes, dans la perspective de construire avec eux l'Europe de demain, ainsi qu'au développement pacifique des sociétés humaines dans une perspective planétaire, dans un esprit de compréhension et de confiance mutuelles;
- permettre de développer chez les élèves la capacité intellectuelle d'analyser et d'interpréter l'information de manière critique et responsable à travers le dialogue, la recherche des faits historiques, et grâce à un débat ouvert fondé sur une

Les élèves devraient être encouragés à entreprendre, selon le niveau et les circonstances, une recherche individuelle, afin de stimuler leur curiosité et leur esprit d'initiative dans la collecte des informations, ainsi que leur esprit de synthèse.

vision plurielle, en particulier sur les questions controversées et sensibles ;

- permettre au citoyen européen de mettre en valeur son identité individuelle et collective par une connaissance du patrimoine historique et culturel commun dans ses dimensions locale, régionale, nationale, européenne et mondiale ;
- être un instrument de la prévention des crimes contre l'humanité. (...)

4. *Contenus des programmes*

L'enseignement de l'histoire, s'il doit éviter une accumulation de savoirs encyclopédiques, devrait cependant comprendre:

- une sensibilisation à la dimension européenne, prise en compte dans l'élaboration des programmes, cela afin de conduire les élèves à une "conscience européenne" ouverte sur le monde ;
- le développement de l'esprit critique des élèves, d'un jugement indépendant et objectif, du refus des manipulations;
- les événements et moments marquants de l'histoire de l'Europe en tant que telle, étudiée aux niveaux local, national, européen et mondial à travers des périodes et des faits particulièrement significatifs;
- l'étude de toutes les dimensions de l'histoire de l'Europe, non seulement politique, mais aussi économique, sociale et culturelle;
- le développement de l'esprit de recherche et de la curiosité, notamment en utilisant la pédagogie de la découverte dans le cadre de l'étude du patrimoine qui permet de mettre en évidence les influences interculturelles;
- l'élimination des préjugés et des stéréotypes en mettant en évidence dans les programmes les influences mutuelles positives entre différents pays, religions et écoles de pensée dans le développement historique de l'Europe;
- l'étude critique des détournements de l'histoire, qu'il s'agisse de détournements par négation d'une évidence historique, par falsification, par omission, par ignorance ou par récupération idéologique;
- l'étude des questions controversées par la prise en compte des faits, des opinions et des points de vue différents, et par la recherche de la vérité.

5. *Méthodes d'apprentissage*

Utilisation des sources

Les sources didactiques les plus variées devraient être utilisées pour la connaissance des faits historiques et leur apprentissage critique et analytique, et plus particulièrement:

- les archives, ouvertes au public, en particulier dans les pays d'Europe centrale et orientale,

qui donnent désormais accès à des documents authentiques comme cela ne fut jamais le cas auparavant;

- le cinéma et la production audiovisuelle tant documentaire que de fiction ;
- les technologies de l'information qui devraient faire l'objet d'un traitement critique individuel et collectif pour lequel l'enseignant joue un rôle essentiel;
- les différents types de musées du XXe siècle créés à travers toute l'Europe et les "lieux de mémoire", qui favorisent la perception concrète par les élèves des événements récents, notamment dans leur dimension quotidienne;
- l'histoire orale grâce à laquelle les témoignages oraux sur les récents événements historiques peuvent rendre l'histoire plus vivante aux yeux des jeunes, et qui peut offrir une place aux points de vue et perspectives de ceux qui n'ont pas été associés à l' "histoire écrite ".

La recherche individuelle

Les élèves devraient être encouragés à entreprendre, selon le niveau et les circonstances, une recherche individuelle, afin de stimuler leur curiosité et leur esprit d'initiative dans la collecte des informations, ainsi que leur esprit de synthèse.

La recherche collective

Au niveau du groupe d'élèves, de la classe ou de l'établissement, le développement de projets de recherche ou d'apprentissage actif devrait être promu afin de créer les conditions du dialogue et de la confrontation ouverte et tolérante des opinions.

L'approche transdisciplinaire et multidisciplinaire

L'apprentissage de l'histoire devrait à toute occasion utiliser le potentiel éducatif d'une approche transdisciplinaire et multidisciplinaire, en établissant les liaisons avec les autres disciplines qui constituent l'ensemble du programme scolaire, notamment la littérature, la géographie, les sciences sociales, la philosophie, les arts et y compris les disciplines scientifiques.

L'approche internationale et transfrontalière

Selon les circonstances, la mise en œuvre de projets internationaux et transfrontaliers, basés sur l'étude d'un thème commun, des approches comparatives ou la réalisation d'une tâche commune à plusieurs écoles de pays différents devraient être encouragées en profitant notamment des possibilités nouvelles offertes par les technologies de l'information et de l'établissement de liens et d'échanges scolaires. (...)

Les sources didactiques les plus variées devraient être utilisées pour la connaissance des faits historiques et leur apprentissage critique et analytique, et plus particulièrement.